

# Séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes

12 janvier 2022

## Présentation de la méthode de travail du Conseil Municipal des Jeunes

**Théo** : On a d'abord repris toutes les idées de tous les jeunes, élus ou pas. Puis on a tout classé par thèmes : animations et solidarité, Environnement, Aménagements et Equipements. Chacun de nous a choisi de se mettre dans un de ces thèmes pour commencer à travailler les projets. On a fait attention à mixer les âges dans chaque groupe.

**Nathan** : On est 4 par groupe mais à la fin de chaque réunion, on fait un compte rendu à tout le monde et on écoute ce que les autres en pensent. Dans chaque groupe il y a deux élus adultes qui nous guident, nous conseillent et nous expliquent des choses. Sylvie et Caroline préparent les réunions, animent et font les comptes rendus et le site Facebook. On se réunit presque tous les mois. On a aussi mis en place deux commissions permanentes : Pour écrire des articles dans le Vincentien, et pour choisir les menus de la cantine.

## COMMISSION ANIMATIONS ET SOLIDARITE :

### La collecte de jouets

**Nina** : La première réalisation du CMJ est une collecte de jouets pour les restos du cœur. On a voulu rendre des enfants défavorisés heureux. On a choisi de collecter des petits jouets neufs en raison du contexte sanitaire. On a choisi les restos du cœur parce que c'est une association connue. On a créé et distribué des affiches et des flyers pour communiquer l'évènement. La collecte a eu lieu les 8 et 12 janvier. On n'a pas rencontré un gros succès, mais on en tirera les conclusions pour une prochaine fois. Il faut maintenant organiser la remise des jouets aux restos du cœur.

### L'omelette géante de Pâques

**Louise** : Si le contexte sanitaire le permet, on voudrait réunir les Vincentiennes et Vincentiens pour une soirée de Pâques, pour manger une omelette. L'objectif est de créer un moment de convivialité et festif entre toutes les générations.

**Maxandre** : On récolterait les œufs auprès de ceux qui ont des poules, il faudrait des bénévoles pour faire l'omelette, nous on servirait à table. Il faudrait réserver le foyer, emprunter du matériel, et sûrement une subvention. On ferait ça le weekend de Pâques. Il faudra communiquer sur l'évènement : Facebook, affiches, flyers...

### La semaine bleue

**Ines** : En octobre 2022 le CCAS va proposer des animations pour les personnes âgées dans le cadre de la semaine bleue. Nous allons organiser une action : goûter, ou après-midi jeux, ou autre.

## COMMISSION AMENAGEMENTS/EQUIPEMENTS

**Antoine :** Notre groupe travaille sur un parcours sportif et de loisirs à La Glacière. Il serait installé autour de l'étang, et composé d'équipements comme une Tyrolienne, un vélo sur place, un siège à tractions, un pont articulé.

**Charly :** L'objectif est de proposer de nouvelles installations à La Glacière, et de favoriser la pratique sportive pour tous les niveaux. Nous sommes allés voir des installations à St Paul, nous devons aussi aller ailleurs.

**Axel H. :** Nous avons rencontré Nicolas, le délégué aux sports et aux équipements. Nous allons demander des devis pour que la somme soit prévue au budget. On aimerait que tout soit en place avant l'été. Après nous pourrions travailler sur un autre projet.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

**Quentin :** Notre projet est de mettre en place le tri sélectif dans les écoles de Saint Vincent de Paul (Bourg et Buglose), ainsi que dans la Mairie : organiser le tri du papier et du carton et valoriser les déchets des tétrapacks. Pour cela nous mettrons en place un partenariat avec la communauté d'agglomération du Grand Dax. Nous avons déjà rencontré Thierry BAREUT, ambassadeur du tri.

**Amélie :** Il faudra convaincre les utilisateurs des bâtiments communaux de la nécessité de ce tri sélectif qui permet de respecter la Terre par la diminution de la pollution et valoriser les déchets récoltés et les barquettes de la cantine. L'agglomération mettra à disposition des bacs de 120 litres pour le carton et le papier. Ce service est gratuit.

**Axel M. :** Nous devons faire une demande écrite à la communauté d'agglomération, et nommer une personne pour vider les déchets non pris en charge. Nous devons aussi prévenir les utilisateurs : Enseignants, élèves, animateurs, personnel mairie. Thierry Bareyt peut faire une intervention dans les écoles et auprès de la mairie. On peut communiquer par la presse et les réseaux sociaux. Ensuite la mise en place se fait en deux ou trois jours.